



COMITÉ DES PARCS ET
JARDINS DE FRANCE

**Liste non exhaustive des principaux prix remis à des propriétaires de parcs et jardins.
2025**

Prix du jardin patrimonial

Organisateur : Association des Parcs et Jardins d'Aquitaine, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Objet : Un jardin patrimonial est un jardin présentant un intérêt indubitable, soit par son architecture, sa composition, ou par sa richesse botanique, soit encore par son histoire ou tout simplement par sa beauté visuelle et paysagère.

Candidats : Projet de rénovation d'un élément ancien d'un jardin ou projet de création contemporaine. La durabilité du projet et la prise en compte des préoccupations environnementales font partie des principaux critères d'attribution.

Inscription : sur le site www.parcsetjardins-aquitaine.com

Date limite : 31 janvier 2025. Remise des prix le 24 avril 2025.

En 2024 : Prix aux Jardins de Sardy, lieu-dit Sardy, 24230 Velines (4 000 €).

Un prix « Coup de cœur » a été remis à la chartreuse du Colombier, 630 route du Colombier, 24510. Paunat (2000 €).



Mérite du Fonds de dotation Arboretums de France.

Organisateur : Arboretums de France.

Objet : Préserver, valoriser, observer le monde dendrologique (arbres et arbustes) tout en sensibilisant un large public.

Candidats : Jardin ou arboretum privé, répondant à des critères de sélection. Ce prix a pour ambition de soutenir ces lieux d'exception dans le domaine de la botanique et de la biodiversité, dans leur fonctionnement comme dans leurs projets. Le prix est une reconnaissance honorifique d'un arboretum par ses pairs, accompagnée d'une dotation financière.

Inscription : Formulaire d'inscription sur : <https://www.arboretumsdefrance.org/about-1>

Date limite: 31 janvier 2025.

Un recueil de dons est organisé. La remise officielle du chèque de collecte a lieu en septembre 2025.

En 2024 : Jardin du Mesnil & Parc Botanique de Bray, à Montérolhier (76).



Prix VMF –Pinson Paysage « jardins et patrimoine »

Organisateur : VMF et son mécène Pinson Paysage.

Objet : Il récompense la restauration ou la création d'un jardin en lien avec le patrimoine bâti ou à dimension patrimoniale, en France métropolitaine.

Candidats : propriétaires privés, publics ou associatifs. Montant : 15 000 €.

Inscription : sur le site : <https://www.vmfpatrimoine.org/vmf-en-action/prix-et-labels-vmf/prix-nationaux/jardins>

Date limite: 9 février 2025 à minuit.



COMITÉ DES PARCS ET
JARDINS DE FRANCE



Loto du Patrimoine.

Organisateur : Mission Patrimoine, déployée par la Fondation du Patrimoine, soutenue par le Ministère de la Culture et la Française des Jeux.

Objet : Contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.

Candidats : Site en péril partout en France, sélectionné au regard de son intérêt patrimonial, état de péril, impact sur le territoire et maturité du projet de restauration.

Inscription : dossier à remplir sur : <https://www.missionbern.fr/signaler-un-site>

Date limite: avant le **28 février 2025**.

Les sélections ont lieu au cours du premier semestre de chaque année (18 pour 2024). La Française des Jeux organise 7 tirages au sort au mois de septembre suivant. Des jeux de grattage sont également proposés. Ces tickets à gratter sont vendus au mois d'août, dans les bureaux de tabac ou en ligne, sur le site de la FDJ.



Prix du Patrimoine Naturel.

Organisateur : Fondation Etrillard.

Objet : la Fondation Etrillard s'est donné comme mission d'encourager toutes initiatives caritatives et culturelles réconciliant la tradition et la culture européenne avec le monde contemporain.

Candidats : candidatures françaises ou suisses, de tous propriétaires publics ou privés d'un espace paysager visitable, en zone rurale ou urbaine. Les projets peuvent tout aussi bien porter sur un jardin, un parc, une forêt ou des terres agricoles, le tout présentant une portée paysagère, écologique, et engagée.

Inscription : dossier de candidature sur : <https://www.fondationetrillard.ch/fr/candidature-distinctions/prix-patrimoine-naturel-4eme-edition>

Date limite: clôture le **29 février** à 00h. Annonce des résultats en septembre.

Renseignements : <https://www.fondationetrillard.ch/fr/actualite-derniere-ligne-droite-candidater-PPN-2024>

En 2024 : Jardin botanique Flore-Alpe à Champex-Lac (Suisse), 30 000 CHF



Prix Signature de l'Art du Jardin.

Organisateur : Fondation Signature en partenariat avec le Ministère de la Culture.

Objet : Ce prix a pour ambition d'encourager la créativité et de soutenir des talents dans le domaine des jardins d'exception.

Candidats : Le prix récompense un parc ou un jardin ayant obtenu le label « Jardin remarquable ».

Inscription : via le formulaire d'inscription sur le site de la Fondation, à l'adresse : www.fondation-signature.org/2024-formulaire-prix-art-du-jardin.

Date limite: **1er mars 2025**. Le nom du lauréat est annoncé lors des « rendez-vous aux jardins » en juin. Il est remis lors d'une cérémonie dans l'année.



COMITÉ DES PARCS ET
JARDINS DE FRANCE

En 2024, pour un montant total de 10 000 € : Lauréat : le jardin du Lautaret (05). Deux finalistes : le Jardin des Cinq sens (74) et le Parc Oriental de Maulévrier (49).



Prix de thèse SNHF.

Organisateur : SNHF.

Objet : le prix de thèse distingue les travaux de doctorants en lien avec le thème du colloque de l'année (deux années calendaires précédant le colloque).

Cette année, le thème retenu est « *Pollinisation : quels enjeux ?* ».

Candidats : un travail de thèse de doctorat ayant produit des résultats scientifiques innovants, susceptibles de développements pratiques au bénéfice de l'horticulture au sens large (ornementale, légumière, fruitière et du paysage).

Inscription : dossier d'inscription sur : <https://www.snhf.org/prix-de-projet-et-de-these/>

Date limite : le dossier de candidature est envoyé par voie électronique à marion.duplessier@snhf.org avant le 16 mars 2025.

En 2023 : Maria Rousou, sur le thème : « Paysages méditerranéens sous influences, comprendre, s'adapter, modeler », 3 000 €



Prix French Heritage Society

Organisateur : French Heritage Society, association américaine à but non lucratif.

Objet : Le prix jardin FHS, attribué en partenariat avec le CPJF, est destiné à soutenir un programme de restauration à réaliser sur un jardin classé ou inscrit au titre des monuments historiques, ouvert à la visite et bénéficiant de financements associés, tels qu'une subvention de la DRAC, de la Région ou du Département.

Candidats : projets de restauration portant sur des monuments, jardins et parcs historiques.

Inscription : auprès de l'association de Parcs et Jardins de la région.

Date limite : avant le 2 avril 2025, dossier envoyé à bureau@cpjf.fr, réunion de présélection fin juin 2025, résultat en novembre 2025.

Renseignements : <https://www.parcsetjardins.fr/actualites/prix-et-mecenats/prix-french-heritage-society-fhs-858>

En 2025 :
- château de Tiregand (Dordogne), 15 000 \$
- La Tour Marliac (Lot-et-Garonne), 16 000 \$



Prix des allées d'arbres.

Organisateur : Association Sites et Monuments (anciennement SPPEF).

Objet : Encouragement et promotion des actions exemplaires de préservation, de gestion ou de récréation d'allées d'arbres, publiques ou privées, citadines ou rurales, plantées le long de routes, de rues, de chemins ou de canaux.

Candidats : collectivités territoriales, particuliers, professionnels et associations.



COMITÉ DES PARCS ET
JARDINS DE FRANCE

Inscription : dossiers à remplir à la fois sous forme papier et sous forme électronique :

<https://www.sitesetmonuments.org/reglement-2024>

Date limite : dossier au complet adressé au plus tard avant fin avril 2025.

En 2024 :

- La Bastide du Plan (Vaucluse),
- château de La Houssaye (Oise),
- commune de Choisel (Yvelines).



Concours « Jardins secrets ».

Organisateur : SNHF.

Objet : Le concours national des jardins d'agrément privés.

Mettre en valeur le talent des jardiniers et révéler au public des jardins privés de grande qualité.

Candidats : Le concours s'adresse à tout propriétaire de jardin privé, de quelque dimension qu'il soit (4 catégories). Pour chaque catégorie un prix est décerné. En plus de ces prix, il est attribué le prix « Lucie et Roland Gombault » à un jardin, quelque soit sa dimension, pour ses qualités exceptionnelles.

Agenda : La remise des prix a eu lieu le 5 mars 2024.

Le prix est bisannuel, les inscriptions pour la seconde édition sont ouvertes du 3 mars au 5 mai 2025.

Inscription sur : www.snhf.org/concours-jardins-secrets/



Grand Trophée Dassault Histoire et Patrimoine Jardins.

Prix Dassault jardins.

Organisateur : Fondation Mérimée, Le Figaro Magazine et Propriétés Le Figaro.

Objet : Récompense une restauration exemplaire pendant au moins 10 ans de monument ou de jardin historique.

Candidats : Etre propriétaire privé d'un monument ou d'un jardin historique, classé ou inscrit, ouvert au public.

Montant : 100 000 € pour un monument, 60 000 € pour un jardin.

Date limite : candidature du 15 avril au 15 mai. Inscription sur : www.fondationmh.fr/prix/grand-trophee-dassault/

- En 2024 ;
- château de Tanlay (Yonne)
 - jardin d'Albertas (Bouches-du-Rhône)



Prix Amrhein (1^{ère} année) pour la préservation de la biodiversité au sein du patrimoine.

Vincent AMRHEIN et la Sauvegarde de l'Art Français ont souhaité s'associer pour créer un prix doté de 15 000 € afin de valoriser des initiatives exemplaires et innovantes en matière de restauration d'éléments du patrimoine bâti ancien en tenant compte des contraintes liées à la préservation de la biodiversité.

Candidats : Sont appelés à concourir pour ce prix :



COMITÉ DES PARCS ET
JARDINS DE FRANCE

- l'Etat et les collectivités territoriales,
- les établissements publics,
- les organismes à but non lucratif d'intérêt général (tels que les fondations, les fonds de dotation, les associations loi de 1901, reconnues ou non d'utilité publique, les établissements publics de santé civils et militaires ...).

Calendrier :

Appel à projets jusqu'au **15 mai 2025**, jury de sélection juin 2025, remise du prix juin ou juillet 2025.
Victoire COLLONNIER, responsable de la communication, vcollonnier@sauvegardeartfrancais.fr,
01 48 74 98 89

Damien BIGOT, directeur du développement, dbigot@sauvegardeartfrancais.fr, 06 77 88 40 57



Concours Jardiner autrement en faveur du climat et de la biodiversité.

Organisateur : SNHF.

Objet : Jardinage en pleine terre ou hors sol. Les dossiers sont évalués sur la mise en œuvre d'une démarche globale de jardinage respectueux de la nature, sur l'évolution des pratiques et sur le partage des savoir-faire. Depuis 2011, les démarches les plus abouties en termes de préservation des équilibres biologiques au jardin sont récompensées.

Candidats : Tous les jardiniers amateurs qui souhaitent partager leur passion du jardinage, que ce soit en pleine terre ou hors sol.

Inscription : Dossier à enregistrer sur : <https://www.jardiner-autrement.fr/concours-jardiner-autrement-en-faveur-du-climat-et-de-la-biodiversite->

Date limite: **5 juin 2025**.

Une cérémonie de remise des prix se tient en septembre à Paris. Cette matinée sera suivie d'une visite sur le thème du végétal dans un endroit inédit. Des vidéos seront tournées durant l'été dans les espaces de jardinage des lauréats, mettant ceux-ci en valeur. Chaque lauréat recevra un avoir de 200€ à utiliser dans une pépinière ou une jardinerie ainsi qu'une plaque de certification.



Concours national des jardins potagers.

Organisateur : conjointement par la section potager de la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France), l'Association JARDINOT, SEMAE (Interprofession des semences et plants) et la FNJFC (Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs).

Objet : récompense des potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage et de l'esthétisme du jardin.

Candidats : Tous les jardiniers, majeurs et résidents en France métropolitaine. Les candidats peuvent s'inscrire dans une des 6 catégories définies dans le règlement.

Inscription : Télécharger et compléter le dossier de candidature sur :

<https://www.snhf.org/concours-national-des-jardins-potagers/>

Date limite : avant le **23 juin 2024**.

Prix en livres, abonnements à revues de jardinage, semences, végétaux, petits outils de jardinage.





COMITÉ DES PARCS ET
JARDINS DE FRANCE

Grand Prix national du Paysage.

Organisateur : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Objet : Valoriser une démarche paysagère innovante à l'échelle d'un territoire. Celle-ci doit avoir donné lieu à des réalisations concrètes en France ou en zone transfrontalière. La démarche récompensée doit être le fruit d'une collaboration étroite entre une maîtrise d'ouvrage porteuse d'une volonté territoriale ambitieuse et une équipe de maîtrise d'œuvre inventive et créative dans laquelle le rôle du paysagiste est central et prépondérant.

Candidats : candidatures conjointes :

- d'une maîtrise d'ouvrage publique (collectivités territoriales ou leurs groupements, services de l'État et de leurs établissements publics ou parapublics situés en métropole et en outremer) ou privée (aménageurs privés, entreprises, structures associatives ou syndicales);
- et d'une maîtrise d'œuvre publique ou privée, sans condition de nationalité ni de taille, dans laquelle le rôle du paysagiste concepteur est central et prépondérant.

Le projet lauréat représente ensuite la France au Grand Prix du Conseil de l'Europe2025.

Inscription : sur le site : <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/appele-candidatures-grand-prix-national-du-paysage-2024-1036>

Date limite: toutes les années paires avant le 31 mars à minuit.

Cérémonie officielle de remise du grand Prix à l'automne.

En 2024 : Plan de paysage du Scot de l'agglomération messine.



Victoires du Paysage.

Organisateur : VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Objet : Concours national qui récompense les maîtres d'ouvrage publics, les entreprises et les particuliers pour leur aménagement paysager. Celui-ci a fait l'objet d'un travail collectif où paysagiste concepteur, entrepreneur du paysage et pépiniéristes sont acteurs du projet.

Candidats :

- les maîtres d'ouvrage publics, les entreprises, les promoteurs ayant réalisé un aménagement paysager,
- les particuliers ayant réalisé l'aménagement d'une terrasse, d'un jardin ou d'un parc paysager,
- les professionnels du paysage ayant participé à la réalisation de l'aménagement paysager.

Inscription : sur le site : <https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

Date limite : toutes les années paires, en mai.